



« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu... »
BERTHOLD BRECHT



TOUTES ET TOUS DANS LA LUTTE ET L'ACTION

LE 01 FÉVRIER 2022 DEVANT L'A.R.S DE ROCHELLE DE 10H À 12H

Dégradation des conditions de travail de l'action sociale et médico-sociale, dans le privé et le public : structures en sous-effectif et difficultés de recrutement, qui impactent la santé au travail. Ces phénomènes sont aggravés par la crise sanitaire.

Salaires en-dessous du Smic, salaires non revalorisés à la hauteur de nos diplômes et de nos qualifications : secteur déconsidéré depuis de longues années, absence de reconnaissance tant des qualifications que salariale, exclusion des mesures salariales du Ségur de la santé

Perte de sens de nos métiers : prédominance des dispositifs normés au détriment de l'accompagnement personnalisé, limite du concept de "société inclusive", inconvénients de la classification des actes (SERAFIN-PH), mise en concurrence entre acteurs du secteur, sont autant d'éléments qui vont à l'encontre du principe d'accompagnement des plus démunis vers l'émancipation

Les conséquences sont à l'avenant : souffrance au travail, épuisement professionnel, burn out, dégradation de la qualité des accompagnements des usagers et paupérisation des salariés des secteurs Social, Médico-Social, de la protection de l'enfance, de l'insertion, de la petite enfance et de l'Aide à domicile.

Nos REVENDICATIONS sont claires :

- 183 € pour toutes et tous sans contrepartie, pour un rattrapage général de 300 €
- Le maintien et amélioration de toutes nos conventions collectives
 - Augmentation de la valeur du point
 - Un juste financement des structures
- Dégel du point d'indice pour la Fonction Publique
- La revalorisation des métiers du social et du médico-social
- La fin des contrats précaires (interim, cdd à répétition, contractuels ...)
- Des conditions de formation dignes
- La fin de la marchandisation du travail social pour grand service public de l'action sociale et médico-sociale
- Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli

OUI, NOUS VOULONS BIEN TRAVAILLER

NON, NOUS NE VOULONS PAS PERDRE NOTRE VIE EN TRAVAILLANT

TOUTES ET TOUS DANS LA LUTTE ET L'ACTION

LE 01 FÉVRIER 2022 DEVANT L'A.R.S DE ROCHELLE DE 10H À 12H

5 place des cordeliers cité administrative Duperré 17021 LA ROCHELLE

